

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
12

Date de la
Convocation
22/08/2024

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 28 AOUT 2024

L'an deux mil vingt quatre
le vingt huit août

à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, ODIN Edwige, TEYSSIER
Frédéric, BLACHON Daniel, BROCARD Béatrice, FAURE
Emilie, FAVARON Jacques, PATOUILLARD Emilie, SABOT
Norbert, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.
EXCUSES : DEVUN Carole, MELLADO Nicolas, SOUQUE
Philippe.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame ROYON Elisabeth a été nommée secrétaire de séance.

N° 2024/05/05

**Mise en place d'une cuve
de récupération des eaux
pluviales au stade de foot**

- Approbation du DCE

**- Lancement de la
consultation pour le
marché de travaux
et autorisation de signer**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le
cadre du développement durable et plus précisément de la
préservation des ressources naturelles en eau, un avant-projet a
été établi pour la mise en place d'une cuve de récupération des
eaux pluviales au stade de foot aux fins d'arrosage de la pelouse.
Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention à hauteur
de 70 % (soit un montant de 70 980 €) auprès de l'agence de
l'Eau Loire Bretagne qui a été acceptée en date du 16 juillet
2024.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à
lancer la consultation pour la réalisation de cet équipement en
lien avec le bureau d'études Géolis, maître d'œuvre, désigné par
délibération n° 2023/08/05 du 20 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le dossier de consultation des entreprises.

AR Prefecture

043-214302275-20240828-2024_05_05-DE
Reçu le 10/09/2024

.../...

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la mise en place d'une cuve de récupération des eaux de pluie au stade de foot et à signer tout document se rapportant à ces travaux.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BONPUIS



AR Prefecture

043-214302275-20240828-2024_05_05-DE
Reçu le 10/09/2024